



Formation

**« Mettre en place une activité
d'accueil à la ferme :
quel cadre réglementaire et quelles
démarches ? »**

Jeudi 8 novembre 2018, à Vourey (38)



ADDEAR
DE L'ISERE

Objectif : **Connaître et anticiper les démarches réglementaires pour mettre en place une activité d'accueil**

Au programme :

- Les différents types d'accueil et leurs spécificités juridiques (accueil touristique, pédagogique, social)
- Les normes/réglementations à connaître pour chaque type d'accueil
- Les démarches à effectuer avant la mise en place de l'activité et après
- Les différents interlocuteurs et personnes ressources pour la mise en place de votre projet : accompagnement, financement, labellisation, promotion...

*Cette formation n'abordera **pas** les questions des statuts ! Pour tout savoir des statuts juridiques, fiscaux et sociaux, une formation est proposée par l'ADDEAR les 26/11 et 3/12 !*

Intervenant : Erwan Le Capitaine, coordinateur d'Accueil Paysan Auvergne Rhône Alpes.

Infos pratiques

Date : Jeudi 8 novembre 2018, de 9 h à 17 h

Lieu : maison des association, Vourey (38)

Repas partagé sur place le midi.

Inscription obligatoire.

Nous demandons aux participant.e.s d'adhérer à l'ADDEAR (adhésion libre).

Ces journées sont gratuites pour les ayant droits VIVEA (coût : 168 €, pris en charge par le VIVEA dans la limite du plafond annuel de 2000 €) – **nous contacter dans les autres situations.**

Un chèque de caution de 50 € vous est demandé pour confirmer votre inscription (non encaissé et restitué en fin de formation)

Inscrivez-vous auprès d'Emeline Gaborieau

addear-sudisere@orange.fr, 07 81 78 96 38 / 09 60 03 50 14



Nos actions d'appui à la création/reprise d'activités agricoles et agri-rurales sont co-financées par l'Union européenne dans le cadre du FSE

